

des transports, mais aussi d'une augmentation de production dont nous pouvons espérer qu'elle nous permettra de faire face aux immenses obligations du pays.

Le plus grand devoir du Canada, honorables messieurs, après la poursuite de la guerre, c'est de prendre soin du soldat de retour au pays. Le nouveau ministère créé pour cet objet sera dirigé par des hommes de vaste expérience. On a déjà beaucoup fait dans ce but. Me permettez-vous de vous donner un exemple concret du travail accompli de la sorte? Un forgeron de ma ville revenait du front, ayant été déclaré inapte au service. Il s'entraîna dans les travaux de mécanique à Calgary. Le voici, comme résultat, apte à rendre de plus grands services, à pourvoir au soin de sa famille, ainsi qu'au sien propre, par un travail qu'il est physiquement et mentalement en état d'accomplir. Voilà un exemple seulement, entre plusieurs, qui montre l'excellente et magnifique entreprise que le Gouvernement se propose de réaliser.

Quant à la question des terres, c'en est une qu'il conviendra d'étudier à fond. On entretient à cet égard bien des opinions. Sur la question de principe, je crois que la plupart conviendraient que dans aucun projet relatif aux terres, il ne faudrait oublier le soldat.

Le programme du Gouvernement, tel que indiqué dans l'adresse, s'écarte de tout précédent, en annonçant l'intention du Gouvernement de donner aux femmes le droit de vote. C'est un point sur lequel j'approuve de tout cœur le ministère. Pourquoi les femmes, soumises à la loi, n'auraient-elles pas le droit de dire de quelle façon la loi doit être faite, et ce que la loi doit être? Les deux provinces jumelles de l'Alberta et de la Saskatchewan furent les premières non seulement à conférer aux femmes le droit de vote, mais encore à leur accorder le plus ennuyeux privilège de la citoyenneté. Dans l'Alberta, deux femmes font partie du parlement; dans la Colombie-Britannique, il y en a une. Quand on considère ce que les femmes canadiennes ont produit d'héroïsme et de sacrifices—c'est-à-dire, non moins que les hommes qui sont au front,—car lorsque l'homme est tué, il ne souffre plus, mais la mère ou l'épouse souffrent encore, ayant à porter leur croix jusqu'au bout; quand on considère ce que nos gardes-malades et nos dames de la Croix-Rouge ont fait pour la guerre, qui leur contesterait les droits de la citoyenneté? Quand on se rappelle que le souverain le meilleur qui ait occupé le trône britannique était une femme, la noble et vénérée reine Victoria, qui dirait que les

L'hon. M. MICHENER.

femmes ne devraient pas être libres de remplir les plus hautes positions qu'il soit au pouvoir du peuple de donner?

Le projet de loi de prohibition d'après la loi des Mesures de guerre de 1914, non seulement est essentiel à la conservation des vivres, mais encore permettra aux législateurs de faire des règlements de prohibition provinciale applicables et vraiment pratiques.

L'économie des vivres et la surproduction agricole sont les sujets qui s'imposent aujourd'hui à la plus vive attention du public et qui demandent le plus sa coopération. On a fait beaucoup déjà à cet égard. Il reste beaucoup encore à faire. En 1917, l'Alberta et la Saskatchewan fournissaient un milliard de dollars de produits agricoles; l'Alberta un peu moins que 400 millions, et la Saskatchewan un peu plus que 600 millions. Que nous ayons en 1918 une température aussi favorable que l'an dernier, et cette production sera plus grande encore. L'économie d'un côté, la surproduction d'un autre, augmenteront grandement nos ressources.

La détermination bien arrêtée du Canada, honorables messieurs, de tendre toutes ses énergies et de conserver toutes ses ressources en vue de la victoire, est essentielle à assurer cette victoire et la sécurité future du monde. Il aurait mieux valu pour nous n'être pas nés que de ne pouvoir résister au défi lancé à notre génération, que l'on veut empêcher de conserver, pour les transmettre à ses enfants, ces libertés d'un prix inestimable et les bienfaits de la civilisation que nous avons reçue en héritage. Quels que soient les sacrifices que nous ayons déjà faits, quels que soient ceux qui nous restent à accomplir, on ne saurait imaginer de désastre pire que celui qui nous arriverait si nous allions ne point réussir à sauver ces principes de démocratie que le passé nous a légués, Dieu sait à quel prix! Le progrès humain ne va jamais sans sacrifices, mais l'histoire nous enseigne que tout sacrifice consenti à la liberté humaine est récompensé par des bienfaits correspondants pour la race humaine.

For God from evil still educes good,
And freedom's course still grows,
Though steeped in blood.

Honorables messieurs, le peuple canadien a témoigné de sa confiance dans le présent ministère pour ce qui est de réaliser le but unique et suprême de permettre au Canada de faire l'impossible pour hâter la fin de cette guerre épouvantable. Nous pouvons tous différer sur bien des points de législation et d'administration; mais sur le seul